



Ferme de Layat, 03 Maraîchage et polyculture-élevage à haute valeur écologique



Mise en place d'aménagements arborés en continuité des aménagements existants pour favoriser l'accueil de la biodiversité et régénérer les sols

Localisation

A 30 km au Nord de Vichy, dans le bocage de l'Allier

À proximité immédiate de ZNIEFF – Val de Besbre et Sologne Bourbonnaise

Ferme en maraîchage et polyculture élevage bovin viande de 27 ha – Agriculture biologique

Défis à relever

Associer restauration du bocage traditionnel bourbonnais et intégration d'aménagements agroforestiers innovants

Partenaire

Saaltus

Calendrier

2016 – 2018 Études
2018 - 2019 Plantations
2019 – 2050 Suivi

Objectifs Nature 2050

Biodiversité :

- Reconnecter la ferme aux espaces naturels et agricoles limitrophes (ZNIEFF1 et 2)
- Favoriser l'accueil d'auxiliaires de culture et de pollinisateurs
- Participer à l'amélioration de la structure et de la fertilité des sols

Changement climatique :

- Atténuer les effets du changement climatique

Apports pour le territoire :

- Créer des aménagements avec une approche paysagère novatrice
- Accueillir à la ferme des agriculteurs en devenir via un compagnonnage

Surface concernée par les aménagements :

27 hectares

Bénéficiaire Nature 2050

Ferme de Layat

Programme d'actions

- Observations naturalistes
- Maintien de mares, création d'étang sur l'exploitation

Financeurs

- Les contributeurs du programme Nature 2050

Nombre prévisionnel d'arbres

- 3 255 plants

Budget total du projet

16 650 €

Aménagements financés

Le projet se caractérise par deux types d'aménagements :

-Des haies champêtres multi-strates, avec un cortège très diversifié (54 essences différentes) pour des périodes de floraison qui s'étendent sur toute l'année

-Des lignes intraparcellaires d'arbres pour améliorer la structure du sol et la gestion des écoulements, créer des corridors de biodiversité et à terme être valorisé en bois d'œuvre / bois énergie / BRF / fourrage / fruits

Plantation 2017-2018 : 788 plants dont 113 arbres d'avenir

Plantation 2018-2019 : 2 975 plants

Suivi des enjeux écosystémiques

Le suivi de la reconquête des espaces agricoles par la biodiversité grâce aux aménagements arborés est nécessaire pour justifier de la restauration du bocage de l'Allier.

Évolution générale et perspective

Les lignes intraparcellaires d'arbres suivant les lignes de niveau peuvent être une solution pour diversifier les produits de l'élevage, assurer une rentabilité économique et ainsi maintenir des surfaces en herbe sur les coteaux : un atout pour pérenniser les activités agricoles dans cette région et préserver les ressources (eau, sol).



Le programme Nature 2050

est un programme national d'actions porté par CDC Biodiversité visant à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique à l'horizon 2050, ainsi que la préservation et la restauration de la biodiversité par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. Conduit en partenariat avec des associations environnementales et des scientifiques, ce programme repose sur l'engagement volontaire du Participant. CDC Biodiversité s'engage à adapter au changement climatique, à restaurer puis à préserver jusqu'en 2050 une surface de 1 m² pour chaque versement volontaire de 5 euros hors taxe.

CDC Biodiversité

est la filiale du Groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action, établie dans la durée, en faveur de la biodiversité.

Contacts et informations

CDC Biodiversité :
102 rue Réaumur 75002 Paris
T. +33 (0)1 80 40 15 00
www.cdc-biodiversite.fr

Nature 2050 :
nature2050@cdc-biodiversite.fr
www.nature2050.com